

# TROPHEE de la SARTHE 2016

## Règlement

### Art. 1 : Organisation

Cette compétition départementale, organisée par le CD 72, est ouverte à tous les licencié(e)s des clubs affiliés à la FFBSQ du département de la Sarthe à la date de la compétition.

- Tout joueur et club est soumis aux règles de la FFBSQ en vigueur.
- Ce trophée se déroule sur 2 journées. Le CD 72 détermine les lieux, dates et horaires des compétitions (voir annexe).

### Art.2 : Règlement

- Chaque club est autorisé à inscrire 1 équipe maximum.
- L'équipe est constituée en quadrette. Chaque équipe pourra être composée de 8 joueurs maximum par journée.
- Les équipes peuvent être mixtes.
- La compétition se déroulera avec un handicap de 70 % issu du listing fédéral du mois précédant chaque journée.
- Le CD 72 se réserve le droit de modifier le règlement selon l'état des inscriptions.

### Art. 3 : Classement

- Ce trophée se déroule en système « Round Robin » par points sur 2 journées :
  - . match gagné : 3 points
  - . match nul : 2 points
  - . match perdu : 1 point
  - .match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe: aucun joueur présent)
- L'équipe ayant le plus de points sur l'ensemble des 2 journées sera déclarée vainqueur du trophée de la Sarthe.

Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées selon le principe suivant :

  - 1) L'équipe ayant le moins de handicap sera déclarée vainqueur
  - 2) En cas d'égalité, par le total des points acquis sur les 2 confrontations directes de la saison
  - 3) En cas de nouvelle égalité, par le total des quilles sur les 2 confrontations directes de la saison (handicap inclus)
  - 4) Et si toujours égalité, par le total des quilles sur l'ensemble des 2 journées (handicap inclus)

### Art. 4 : Réclamation

- Tout litige ou réclamation est traité par la commission des réclamations composées de 3 membres du CD 72.
- 

### Art. 5 : Remise des récompenses

- Récompense pour les 3 premières équipes de chaque journée, la meilleure ligne homme et la meilleure ligne femme scratch, la meilleure moyenne homme et la meilleure moyenne femme (handicap inclus et si minimum de 3 parties) .
- Le club totalisant le plus grand nombre de points sur l'ensemble des 2 journées sera déclaré vainqueur du trophée de la Sarthe.
- Le trophée sera confié au club vainqueur pendant l'année et il sera remis en jeu tous les ans.
- Le club remportant le trophée 4 fois le gardera définitivement.

#### **Art. 6 : Engagement**

- Les droits d'engagement sont fixés à 32 € par équipe pour l'ensemble des 2 journées, payables en début de compétition
- Le prix de la ligne est celui du tarif fédéral en cours (3,20 €), payable à réception de facture établie par le CD 72.

#### **Art. 7 : Inscriptions**

- Les inscriptions sont ouvertes dès réception de ce règlement.
- Les droits d'engagement seront inclus avec la facture de la 1<sup>ère</sup> journée, facture qui vous sera adressée par le CD 72

---

### BULLETIN d'INSCRIPTION TROPHEE DE LA SARTHE 2016

CLUB :

Composition de l'équipe :

Nom prénom	n° licence

A retourner au CD 72 [cd72@ffbsq.org](mailto:cd72@ffbsq.org) ou à Jean Pierre Panvert [jpp.bowling@neuf.fr](mailto:jpp.bowling@neuf.fr)

**Calendrier :**

- 1<sup>ère</sup> journée : le dimanche 28/02/2016 à Arçonnay
- 2<sup>ème</sup> journée : le dimanche 24/04/2016 à La Ferté Bernard

**Horaires :**

- 9 h 00 : boules d'essai
- 9 h 15 : début de compétition (4 matchs le matin)
- 12 h 35 : pause déjeuner
- 13 h 45 : boules d'essai
- 14 h 00 : reprise de la compétition (3 matchs)
- 16 h 30 : fin de la Petersen
- 16 h 45 : remise des récompenses